

# Vitale et bien commun L'eau doit être publique !

L'eau est privatisée à Brest/BMO, depuis 1987. Un contrat de 25 ans, signé par M. Lombard (CUB), avec la CEO, offrait un tour de passe-passe budgétaire. A l'époque toute la gauche s'était opposée à ce renoncement au service public de l'eau. Depuis la CEO est passée sous le contrôle de Veolia. En 2012, le contrat arrive enfin à échéance. D'ici la fin de l'année, les élu-e-s de BMO vont choisir le mode de gestion pour l'avenir. Autant dire demain !

La gestion de l'eau nous concerne

## Il y a urgence pour dire notre préférence

**Le prix se répartit entre 3 bénéficiaires :**

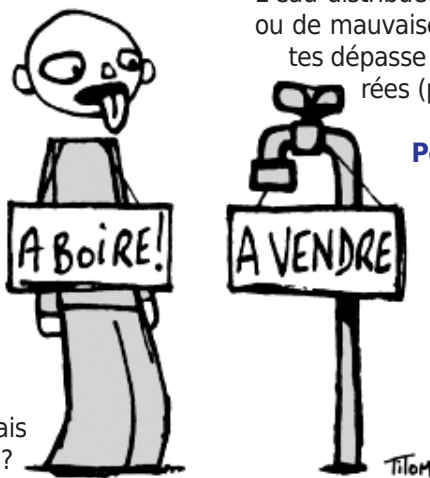
- ◆ une part revient à BMO
- ◆ une part «rémunère» Veolia
- ◆ une part paye les redevances de l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010 le prix du m<sup>3</sup> s'élève à 3,88 € TTC, soit une augmentation de 180% en 23 ans.

**Brest/BMO au «top 5» des plus chers parmi les collectivités de plus de 100 000 habitants.**

**La part de Veolia contient entre autres :**

- des dividendes pour les actionnaires mais ces profits doivent-ils alimenter des rentes ?
- des provisions engrangées pour des travaux futurs mais qu'advient-il quand ils ne sont pas réalisés ?



L'eau distribuée sur BMO est considérée de médiocre ou de mauvaise qualité, car la concentration en nitrates dépasse 25 mg/l et d'autres pollutions sont avérées (pesticides, matières organiques ...).

**Pour que l'usager ait confiance en l'eau du robinet** et renonce aux bouteilles ou à investir dans des systèmes individuels onéreux, donnons-nous les moyens de prévention !

**La mise en place du périmètre de protection de Pont ar Bled**, envisagée depuis plus de 10 ans, y contribuerait. Une réelle protection de la ressource sur les bassins versants comme celui de l'Élorn serait déterminante.

## L'eau, gérée par délégation au privé est facturée 20 à 30 % plus cher qu'en gestion publique directe

Sources : UFC que choisir, IFEN

### La nécessité d'un bilan – le choix d'un audit

Compte tenu du type de contrat et de leur durée, des collectivités font faire des audits juridique, financier et technique.

#### L'exemple éclairant de Lyon

Des particuliers attentifs ont mis en évidence que les montants de sur-facturation de la distribution d'eau par Veolia, s'élevaient en 2005 à plus de 50 % du prix du m<sup>3</sup>.

Le coût annuel a atteint les 75 millions €, soit 400 millions € depuis 1986 -Sources : ACER, site internet *eaux glacées*-. Pourtant BMO renonce, à ce jour, à lancer un audit indépendant du pouvoir politique et de Veolia. Nous considérons qu'il y a là un manque de volonté de connaître les coûts réels et un risque d'ignorer des irrégularités.

**La fin de contrat doit être précédée d'un audit.  
La responsabilité publique ne doit pas être déléguée,  
qui plus est à une multinationale.**

#### Collectif eau publique Brest BMO

**Des associations :** Agir pour un Environnement et un Développement Durables (AE2D), Association pour le Contrat Mondial de l'Eau (ACME), Club Loisirs Action Jeunesse (CLAJ), Kan an Dour, Mais qu'est-ce que tu fabriques ?, S-eau-S, Solidarité Écologie Plougastel, Souris Verte, Ti ar Bed, Vivre la Rue **Des syndicats :** Solidaires (SUD CT29 ...) **Des groupes politiques :** Autre gauche BNC, Comité de Brest du Parti ouvrier indépendant, Démocratie Écologie Solidarité, FASE 29, Forum Civique de Plougastel, La gauche debout !, Les Verts du pays de Brest, Les Verts de Plouzané, MRC 29, NPA, Une autre gauche pour l'avenir de Plouzané **Et des citoyen-ne-s**

## Les services publics doivent assurer un rôle de répartition des richesses.

Nous n'oublions pas une exigence de bonne gestion des deniers publics ; c'est pourquoi la transparence financière, la maîtrise des tarifs et la qualité des services ne doivent pas être entravées par des calculs commerciaux. Comme Veolia qui va jusqu'à jouer sur la menace de fuites d'eau, pour inciter à payer une assurance !

La gestion publique est une solution que certaines villes comme Saint-Brieuc et Vannes n'ont jamais abandonnée, dans le sens du respect de l'usager et de l'intérêt général. A BMO, il est possible d'y revenir ; Grenoble, Cherbourg l'ont fait, plus près de nous Landerneau l'a fait pour l'assainissement. Partout cela c'est traduit par des baisses de tarifs tout en développant les investissements.



## Alors l'eau, publique ou privée ?

La France qui abrite 3 des 4 multinationales de l'eau, doit être en pointe contre la marchandisation d'un élément vital.

Pour des raisons éthiques, politiques, écologiques, sociales et économiques, le collectif «eau publique BMO» demande le retour à une gestion publique de l'eau, pour sa production, sa distribution et son assainissement. Ce mode de gestion est le seul qui permette de respecter le strict intérêt des usagers (qualité, prix...) et la préservation de la

### «faux ami»

*La SEM (Société d'Economie Mixte) Accepte du capital privé, se base sur le code du commerce, délègue la responsabilité des élu-e-s et peut choisir Veolia pour la gestion ! Cette illusion de service public n'est pas une garantie de qualité, la maîtrise et le contrôle directs sont abandonnés.*

ressource et des milieux naturels.

Selon nous, appuyés par plus de 5000 signatures de la pétition demandant le retour à une régie municipale directe, la fin de contrat doit être précédée d'un audit. Et la responsabilité publique ne doit pas être déléguée, qui plus est à une multinationale, que ce soit sous forme d'une délégation de service public ou d'une SEML !

# Conférence débat

## Pourquoi une gestion publique de l'eau?

Avec **Danielle Mitterrand** (l'enjeu international de l'eau), **Jean Luc Touly** (mode de gestion de l'eau et corruption), **Daniel Bosquet** (témoignage du retour en régie publique à Cherbourg)

**Jeudi 29 avril, 20H**

Salle des syndicats (en face du lycée de l'Harteloire), Brest

**pour nous contacter : [contact@eau-publique-bmo.infini.fr](mailto:contact@eau-publique-bmo.infini.fr)**  
**pour signer la pétition : [www.eaupublique.infini.fr/](http://www.eaupublique.infini.fr/)**